

porairement à l'artillerie de forteresse à Luxembourg, à proposer à ses camarades de ne plus inviter Munchen au Casino. Rien n'avait cependant été décidé. Mais, apprenant la proposition d'exclusion dont il avait été l'objet, Munchen fit provoquer l'officier en duel, au moment où celui-ci était déjà dans la chaise de poste qui devait le ramener à Mayence. Les témoins, le lieutenant von Puttkammer et l'avocat Meyer, tentèrent loyalement une conciliation, à laquelle l'officier était disposé, mais qui se heurta à l'obstination de l'avocat.

« Les adversaires se rencontrèrent derrière une ferme au Limpertsberg. Munchen tira le premier et manqua son adversaire. Celui-ci riposta en visant les jambes, mais il l'atteignit au bas ventre. Munchen mourut le lendemain 5 mars. Le témoin von Puttkammer fut gracié en juillet 1838 et Voigts-Rhetz en octobre de la même année. »

Nature combative, Munchen était handicapé par la perte de son œil droit ; il existait donc peu de chances que le duel eût pour lui des conséquences autres que néfastes. De plus le sort tragique de son frère aîné aurait dû lui inspirer plus de circonspection.

V. f) FRANÇOIS-CHARLES MUNCHEN (1813-1882), (qui sera traité par M. J. Mersch en annexe) et son épouse Marguerite-Angélique Pescatore eurent trois enfants :

VI. b) Eléonore-Dorothee-Wilhelmine dite LAURE MUNCHEN, née le 25. 11. 1842, épousa le 3. 7. 1861 le major-général Constantin-Bernard de Voigts-Rhetz, qui était depuis le 12. 6. 1860 commandant de la forteresse fédérale de Luxembourg.

Né à Seesen (Harz), le 16 juillet 1809, de Guillaume-Victor de Voigts-Rhetz (+ 1841) et de Dorothee d'Uslar (+ 1865). il était entré au service du 9^{me} régiment d'infanterie prussien à Kolberg comme « Porte-épée-Fähnrich », le 12 octobre 1826. Sous-lieutenant en 1829, lieutenant en 1^{er} en 1840, major en 1847, lieutenant-colonel en 1853, ayant appartenu quelque temps avant à l'état-major des IV^{me} et V^{me} corps d'armée, il commande en 1857 le 19^{me} régiment d'infanterie. Nous le retrouvons deux ans plus tard comme directeur du département de la guerre, au ministère de la guerre. (17)



JEAN-PIERRE MUNCHEN.